

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2097

Edition du
19 octobre 2015

DANS CE NUMÉRO

Regard sur la campagne électorale (Jean-Daniel Delley)

La Suisse s'accroche au présent, les partis font le choix de l'attentisme et l'électorat préfère les formations qui prônent le surplace

L'Union démocratique «du centre» est bien un parti de droite (David Nicole)

La justice confirme que le nom du parti ne correspond plus à son programme

Entreprises multinationales et géopolitique fiscale (Lucien Erard)

Pour la Suisse, les actions préconisées par le G20 et l'OCDE auront des conséquences qui restent à évaluer

Faut-il avoir peur du TTIP? (Jacques Guyaz)

Si les USA et l'Union européenne venaient à signer l'Accord commercial transatlantique, la Suisse se retrouverait insulaire

Regard sur la campagne électorale

La Suisse s'accroche au présent, les partis font le choix de l'attentisme et l'électorat préfère les formations qui prônent le surplace

Jean-Daniel Delley - 14 octobre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28249>

La campagne électorale a-t-elle bien eu lieu? A coup sûr si l'on se réfère aux dépenses engagées par les formations politiques pour leur publicité médiatique ([DP 2092](#)). L'UDC, partie très tôt en campagne, a investi à elle seule 1,2 million de francs entre avril et juin, plus que tous ses concurrents réunis.

Mais elle a peiné à imposer son thème de prédilection. D'une part, les autres partis ont rechigné à croiser le fer sur la politique migratoire. Et d'autre part, les images largement médiatisées des tragédies vécues par les migrants ont tout simplement annihilé les slogans-choc et simplistes du répertoire habituel des nationalistes.

Les problèmes d'importance qui devront être réglés au cours de la prochaine législature – stratégie énergétique, bilatérales et libre circulation, fiscalité des entreprises, prévoyance vieillesse notamment – n'ont pas pour autant pris le relais. Comme si les coureurs en compétition craignaient de s'encoupler dans des thèmes difficilement réductibles à

quelques slogans. Même la TV romande, dans son grand débat de campagne, a réduit le dossier énergétique à la seule question de la durée de vie des centrales nucléaires. Un peu court, même si la réduction favorise l'affrontement primaire!

On peut certes objecter que les grandes bifurcations de la législature finissante se sont imposées plutôt qu'elles n'ont été choisies. Ni les partis ni le Conseil fédéral ni le Parlement n'ont déterminé les changements, mais les événements: Fukushima a imposé la sortie du nucléaire; les finances publiques déficitaires des Etats ont signé l'arrêt de mort du secret bancaire et l'avènement de l'échange automatique d'informations, tout comme la réforme de la fiscalité des entreprises.

Pourtant la marge d'autonomie des autorités n'est pas anodine. Car ces dernières ont toujours, face aux contraintes extérieures, la possibilité de façonner l'avenir. Mais qui veut penser l'avenir? La Suisse semble accrochée à un présent qui la satisfait.

D'après les sondages, l'électorat semble donner sa préférence aux formations qui prônent le surplace. Mais pour combien de temps ce présent satisfaisant? La stratégie énergétique comme la réforme de la prévoyance vieillesse devraient permettre d'anticiper des problèmes auxquels nous serons forcément confrontés. Avec l'avantage de les traiter sans hâte et de manière équilibrée. Mais nous choisissons l'attentisme, au risque de nous voir imposer en fin de compte des décisions inéluctables.

La campagne électorale fait songer à une avant-scène sur laquelle se joue un scénario bien éloigné des soucis quotidiens de la population. L'important laisse place aux slogans, aux gesticulations et aux festivités susceptibles de mobiliser ses propres troupes. Et l'usage intensif des réseaux dits sociaux ne change rien à la vacuité des messages échangés. C'est derrière le rideau que se passeront les choses sérieuses, lesquelles n'auront pas fait l'objet d'un vrai débat. Au grand dommage des choix de l'électorat que l'on préférerait éclairés et réfléchis.

L'Union démocratique «du centre» est bien un parti de droite

La justice confirme que le nom du parti ne correspond plus à son programme

David Nicole - 16 octobre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28255>

Le Tribunal fédéral est amené de plus en plus souvent à trancher des litiges en matière de droits politiques. A quelques jours des élections fédérales, les juges de Mon Repos ont ainsi été saisis d'un recours au sujet des listes de l'UDC.

Un électeur fribourgeois estimait qu'au contraire de son nom allemand (Schweizerische Volkspartei), la dénomination française de l'Union démocratique du «centre» était de nature à tromper les électeurs, s'agissant d'une formation «populiste de droite». Débouté par le Conseil d'Etat de son canton, il a porté l'affaire devant les magistrats de Lausanne.

[La Haute Cour a rejeté le recours](#) en considérant que l'intitulé des listes, qui se confond en l'espèce avec le nom du parti, n'était pas trompeur pour «un électeur normalement renseigné». Selon

l'arrêt publié tout récemment sur le site du Tribunal fédéral, «le positionnement politique [de l'UDC] doit être considéré comme notoirement connu. Il ressort d'ailleurs clairement de l'autoportrait distribué à l'ensemble des électeurs». Les magistrats ne le disent pas explicitement, mais ce positionnement politique notoire n'est plus au centre de l'échiquier politique.

Comme la jurisprudence doit parfois être lue entre les lignes, il vaut la peine de citer l'autoportrait auquel se réfère le Tribunal fédéral, qui figure à la page 20 de [la notice explicative](#), distribuée à tous les électeurs suisses avec le matériel de vote, où figure une présentation des partis représentés aux Chambres fédérales.

L'UDC s'y présente elle-même en ces termes: «L'UDC défend des valeurs libérales-

conservatrices. Elle se bat pour la sauvegarde de l'identité suisse, pour la diversité des opinions et la démocratie directe, pour la liberté et la responsabilité individuelle ainsi que pour une cohabitation harmonieuse des femmes, des hommes et des générations. L'UDC veut que chacun puisse décider de sa vie et garder un maximum de son salaire dans son porte-monnaie. Voici les thèmes forts de sa campagne électorale: - non à l'adhésion insidieuse à l'UE, - contrôle indépendant de l'immigration, - impôts bas pour tous».

Il n'y a en effet guère de doute à la lecture de ce texte. L'UDC n'est, depuis bien longtemps, pas un parti du centre, mais un parti de droite dont le programme défend les privilégiés dans notre société. Le Tribunal fédéral a au fond simplement pris acte du fait que l'étiquette ne correspond plus au contenu du flacon.

Entreprises multinationales et géopolitique fiscale

Pour la Suisse, les actions préconisées par le G20 et l'OCDE auront des conséquences qui restent à évaluer

Lucien Erard - 18 octobre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28265>

Connaissez-vous le BEPS? Cet acronyme anglophone désigne un important projet commun de

l'OCDE et du G20 concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert des

bénéfices.

Dans sa version actuelle, il détaille [les 15 actions 2015](#) qui

devraient permettre au moins à chacun des quelque 62 pays participant aux travaux du Comité des affaires fiscales sur le BEPS d'imposer correctement les entreprises actives sur son territoire.

A l'heure actuelle, ces dernières peuvent rapatrier leurs bénéficiés dans des juridictions où ils ne sont pas ou peu imposés. La situation financière précaire de nombreux Etats - pour ne rien dire de l'équité - ne permet plus de tolérer que de grandes multinationales comme Amazon, Apple ou Google échappent au fisc. Le réseau de plusieurs milliers de conventions de double imposition qui déterminent le lieu où est imposé le bénéfice d'une multinationale ne répond plus aux réalités des marchés mondialisés et conduit souvent *de facto* à une double non-imposition. C'est ainsi que des déductions d'impôt sont accordées simultanément dans plusieurs pays et ce pour les mêmes charges. Les marchandises, les investissements, les licences et les brevets sont facturés au prix fort par la maison mère, domiciliée dans un paradis fiscal, alors que les bénéficiés des filiales sont réduits au minimum.

La Suisse, comme d'autres pays à faible taux d'imposition, devra entrer en matière

lorsque ses partenaires lui demanderont de réviser les conventions de double imposition dans le sens des recommandations du plan d'action BEPS. S'agissant par exemple des *patent box*, ce régime de taxation particulièrement favorable aux brevets prévu dans la réforme de l'imposition des entreprises III en discussion aux Chambres fédérales, le BEPS n'autorise une remise d'impôt sur les revenus des brevets que dans la mesure où ceux-ci ne dépassent pas le coût des recherches.

Mais ce sont surtout les dispositions concernant l'échange d'informations qui risquent de limiter drastiquement la marge de manœuvre de la Confédération et des cantons.

L'action 13 propose que les entreprises multinationales communiquent au fisc des «*informations générales*» concernant leurs activités et leurs politiques de prix de transfert à l'échelle mondiale, au moyen d'un «*fichier principal*» mis à la disposition des administrations fiscales de tous les pays concernés. Les multinationales doivent ensuite, pour chacun des pays où elles sont actives, indiquer non seulement le montant annuel de leur chiffre d'affaires, mais aussi celui de leurs bénéficiés avant impôts ainsi que la somme due au fisc.

Toutes ces informations seront transmises aux autorités de tous les territoires où elles sont actives. Les multinationales devront enfin donner le détail de leurs activités et des prix de transfert pratiqués dans chaque pays où elles sont actives.

Cette transparence nouvelle devrait permettre à chaque pays où une multinationale est active de déterminer la part des bénéficiés qui lui reviennent. A terme, la pratique actuelle consistant à installer la maison mère dans un paradis fiscal perdra donc beaucoup de son intérêt. La clarté se fera aussi sur les «*rulings*», ces arrangements fiscaux convenus à l'avance, et sous le sceau du secret, avec lesquels on a attiré en Suisse tant d'entreprises dont on découvre aujourd'hui qu'elles ne payaient presque aucun impôt.

La Suisse, membre de l'OCDE, a participé activement aux travaux du Comité sur le BEPS. Elle doit maintenant examiner s'il y a lieu de [légiférer](#) pour remplir ses obligations dans la mise en œuvre coordonnée d'un programme multilatéral qui représente, selon ses auteurs, «*le premier remaniement d'importance - et longtemps attendu - des standards fiscaux internationaux depuis près d'un siècle.*»

Faut-il avoir peur du TTIP?

Si les USA et l'Union européenne venaient à signer l'Accord commercial transatlantique, la Suisse se retrouverait insulaire

Jacques Guyaz - 17 octobre 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/28261>

A l'origine était l'OMC (Organisation mondiale du commerce) et ce que l'on appelle le [cycle de Doha](#), un ensemble de négociations réunissant au fil des ans la quasi-totalité des pays de la planète avec un objectif général: «*la réduction des obstacles au commerce*».

Commencées à Doha en 2001, les discussions devaient s'achever en 2006; elles n'ont toujours pas abouti... De fait, la probabilité de succès final apparaît très faible, voire nulle, compte tenu des intérêts fort divergents des Etats participants.

Face à cette situation, plusieurs pays dont la Suisse ont pris les devants pour négocier directement des traités de libre-échange. En plus des accords avec l'Union européenne, notre pays, sous la couverture de l'AELE (Association européenne de libre-échange), a signé de tels documents avec 28 pays et directement [avec la Chine et le Japon](#).

Les Etats-Unis ont pris l'initiative de proposer aux Etats de la ceinture du Pacifique un accord commercial, le TPP (Trans-Pacific Partnership), qui réunit douze pays riverains du grand océan, pour l'instant sans la Colombie ni les Philippines,

l'Indonésie et la Thaïlande. [Ce traité](#), qui s'affirme comme une force économique en mesure de faire face à la puissance de la Chine, vient d'être signé mais sa ratification par les parlements constitue une autre affaire. Car il y a fort à parier qu'une ouverture du marché américain aux produits laitiers australiens et néo-zélandais ne plaira pas vraiment aux élus des Etats agricoles du centre des Etats-Unis, lesquels ne manqueront pas de mobiliser leurs collègues du Congrès.

Washington et Bruxelles en ligne directe

Une initiative semblable se discute présentement entre Washington et l'Union européenne sous l'acronyme TTIP ([Transatlantic Trade and Investment Partnership](#)). Les discussions ont démarré en été 2013; dix cycles de négociations ont eu lieu depuis lors. Un texte devait être mis au point pour la fin 2015 mais l'on évoque désormais l'échéance de 2017.

La Suisse n'est pas partie prenante aux discussions et la Confédération n'a signé aucun accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Autant dire que si les négociations TTIP devaient aboutir, ce qui est loin d'être assuré, notre pays se trouvera dans l'obligation – on hésite à dire comme d'habitude

– de se livrer à de savantes contorsions pour que notre économie ne se trouve pas en situation délicate sur le marché américain, face à ses concurrents européens.

Le projet du TTIP a très vite suscité de nombreuses oppositions qui s'expriment très largement [dans la grande presse](#). La perspective de voir déferler en Europe des poulets aux hormones américains ou des produits à base d'OGM a suscité et provoque encore de nombreuses craintes, sans doute peu fondées. Car un tel traité, s'il voit le jour, devra être ratifié par le Parlement européen et les assemblées des Etats membres. On voit mal les élus des pays d'Europe accepter un accord qui heurterait profondément les opinions publiques de notre continent sur des sujets aussi sensibles que les produits alimentaires et la santé publique.

Les procédures de règlement des conflits représentent une autre grande question. Parties intégrantes de la plupart des accords commerciaux, ces procédures sont confiées à des arbitres privés et non à des juges publics. A l'usage, ce système s'est avéré une arme utilisée par les multinationales contre les Etats. Un projet de réforme de ces dispositifs, qui devrait être inclus dans le futur

traité, a été présenté par la Commission européenne en septembre de cette année.

Le retour du politique

Le Parlement européen a adopté le 8 juillet 2015 [une résolution](#) demandant de prévoir l'instauration de quotas pour des produits agricoles et industriels «*sensibles*» voire, pour certains d'entre eux, leur exclusion pure et simple du traité. Le Parlement demande également que soient exclus du traité les «*services d'intérêt général (...) dont, sans s'y limiter, l'eau, la santé, les services sociaux, les systèmes de sécurité sociale et l'enseignement*». Tandis que les experts négocient, les élus,

des deux côtés de l'Atlantique, freinent et manifestent une évidente méfiance face à tout ce qui pourrait menacer le modèle social européen ou le mode de vie américain.

Les discussions autour du TTIP intéressent aujourd'hui fort peu le citoyen, mais elles représentent en réalité le grand retour du politique et des parlements. Un accord de libre-échange d'une telle importance n'est pas une affaire d'experts. On se trouve dans un domaine éminemment politique, selon ce qui y est inclus ou au contraire exclu. Le débat public autour du processus de ratification sera l'occasion pour les députés de jouer leur rôle de relais auprès

de l'opinion publique et des médias. Il ne faut pas avoir peur du TTIP, pour autant que les élus européens jouent pleinement leur partition. Et la Suisse dans tout cela? L'organisation économiquesuisse n'a pas tort de [s'inquiéter](#). Si le traité transatlantique finit par être adopté, la Suisse n'aura d'autre choix que de solliciter les États-Unis pour essayer de se trouver intégrée d'une manière ou d'une autre dans le dispositif. Or nos amis américains n'ont pas la réputation de se montrer particulièrement accommodants. Ils n'ont en tout cas pas cette bienveillance dont nos voisins de l'Union européenne savent faire preuve à l'occasion.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Regard sur la campagne électorale

<http://www.domainepublic.ch/articles/28050>

L'Union démocratique «du centre» est bien un parti de droite

http://relevancy.bger.ch/cgi-bin/JumpCGI?id=05.10.2015_1C_501/2015&lang=fr

<https://www.ch.ch/fr/elections2015/comment-participer-aux-elections-du-parlement/conseil-national-comment-voter/notice-explicative-election-du-conseil-national-18-10-2015/>

Entreprises multinationales et géopolitique fiscale

<http://www.oecd.org/fr/ctp/beps-expose-des-actions-2015.pdf>

<https://www.sif.admin.ch/sif/fr/home/dokumentation/medienmitteilungen/medienmitteilungen.msg-i-58972.html>

Faut-il avoir peur du TTIP?

https://www.wto.org/french/tratop_f/dda_f/dda_f.htm

<http://www.seco.admin.ch/themen/00513/00515/01330/index.html?lang=fr>

http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/10/05/partenariat-transpacifique-un-accord-entre-les-etats-unis-et-onze-pays_4782836_3234.html

http://ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ttip/about-ttip/index_fr.htm

http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/10/13/si-vous-n-avez-rien-suivi-au-tafta-le-grand-traite-qui-effraie_4788413_4355770.html

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2015-0252+0+DOC+XML+V0//FR>

http://www.economiesuisse.ch/sites/default/files/downloads/dp10_TTIP_FR.pdf